

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
VILLE DE DREUX

ARRÊTÉ N°ARR2025-1293

## DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES

Arrêté complétant le numérotage des immeubles sis en bordure de la rue du Commandant Beaurepaire.

Le Maire de Dreux, Conseiller régional,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'Article L.2213.28,

VU l'arrêté n°ARR2024-625 du 28 juin 2024 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Sébastien LEROUX, Adjoint au Maire,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au numérotage de la rue du Commandant Beaurepaire,

## ARRÊTE

ARTICLE 1 - Le propriétaire dont il s'agit se verra attribuer les numéros suivants :

Propriétaire	Section cadastrale	Numéros attribués
Collège Albert Camus 7 Avenue du Général Leclerc 28100 Dreux	Cuisine Collège AL 249 Logement Collège AL 249	N°32 N°32 Bis

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de DREUX, Monsieur le Commissaire divisionnaire (Chef de la circonscription de sécurité publique de DREUX), Monsieur le Chef de service de la police municipale et Directeur de la prévention et des risques urbains et les agents placés sous leurs ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques à ORLÉANS, Messieurs les Directeurs de la poste, de la Société ORANGE et de la Direction générale des finances publiques.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'ORLÉANS dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication ou notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «télérecours citoyens» accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait à Dreux, le 11 DEC. 2025



Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué à l'occupation du  
domaine public

Sébastien LEROUX

Document certifié exécutoire

Arrêté de l'Adjoint délégué à l'occupation du domaine public de Dreux le 11/12/2025  
Date de télétransmission : 11/12/2025  
Date de réception Préfecture : 11/12/2025